

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice 14
Présents 13
Votants 14
Abstention 0

Accusé de réception en préfecture
018-211801907-20231205-DELIB2023-35-AI
Date de télétransmission : 12/12/2023
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Délibération N°2023-35 Tarification de la cantine

L'an deux mil vingt trois
Le 5 décembre 2023

Date de convocation : 29 novembre 2023

Etaient présents : : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Nathalie HOUSSIER, Sébastien CLAVIER, Sophie BERTRAND, Custodie CARVALHO, Luc DELANNOY, Patrick HERVET, Christian MYZKIEWICZ, Jacques PERARD, Mary STIANTI-DURET, Jean Michel RADOUX, Luc TABORDET.

Absent excusé : Géraldine MARTYNIAK a donné pouvoir à Nathalie HOUSSIER

Secrétaire de séance : Agnès DELANNOY

OBJET : Tarification de la cantine

Le maire propose pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 de reconduire la tarification des repas de la cantine en fonction du quotient familial comme suit :

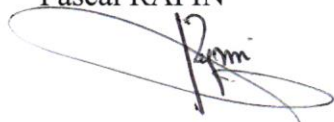
Coef de 0 à 800	Coef de 801 à 1000	Coef de 1001 à 1200	Coef de 1201 à 1500	Coef sup à 1501
1€	2€	3€	3.50€	4.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition du Maire.

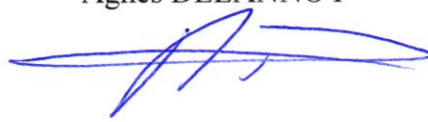
Fait et délibéré à QUINCY

Le 5 décembre 2023

Le Maire
Pascal RAPIN



Secrétaire de séance
Agnès DELANNOY



-Transmis aux représentants de l'Etat le : 12 décembre 2023

-Publié le : 13 décembre 2023